Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Demande de documentation étrangère

Par Visiteur

Bonjour

je suis actuellement résidente en France depuis l'âge de 4ans de nationalité Angolaise (maintenant j'ai 26 ans). je possède un titre de séjour de 10ans délivré en 2001.
mon passeport n'est plus valable depuis 2004 je ne peut pas le renouveller car il me faut faire les nouveaux passeport.
mon problème est que j'ai aucun papier récent tel que qu'un acte de naissance tout mes ancien document ne sont plus valable donc pas de possibilité de le faire.
je n'ai qu'un titre de séjour pas de passeport ni d'acte de naissance valable, je n'ai pas la possibilité d'en faire un car j'ai aucun document récent concernant l'Angola. donc je ne peut pas voyager et bientôt ma carte de 10ans va s'expirer que faire pour régler mon problème je suis a cour d'idées.

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Je comprends tout à fait votre situation ainsi que vos difficultés. Je pense que le mieux est de vous adresser directement à votre pays d'origine (de préférence le lieu où vous êtes née). Je ne vois pas vraiment d'autres alternatives étant donné que l'administration française ne peut agir puisque vous n'êtes pas française.

Je reste à votre entière disposition.

Cordialement

Par Visiteur

Bonjour

merci d'avoir répondu.

cela n'est pas évident de rentrer en contacte avec mon pays à cause de la barrière de la langue, le consulat d'angola de france ne me donne pas plus d'information.

serait il possible d'avoir une aide juridique pour cette affaire?

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Qu'entendez vous par aide juridique?
Il est peu probable qu'un avocat puisse vous aider car il ne s'agit d'un problème juridique mais uniquement d'une demande de papiers d'état civil.
Peut être pouvez vous renseigner auprès d'association de personnes qui rencontrent les mêmes difficultés que vous?

Bien cordialement